



ALAN RECHERCHE TOUJOURS DES FOND

Le journal l'ÉQUIPE nous apprend cette semaine que le footballeur Kylian Mbappé va devenir ambassadeur et investisseur de notre nouvelle « mutuelle », ALAN. Nous découvrons donc la ferveur mutualiste de Mbappé, à moins qu'il ne s'agisse d'un énième investissement du football business moderne ? Nous apprenons au passage que notre mutuelle, pardon, « entreprise française d'assurance santé » est bien sous perfusion d'argent de footballeurs connus et de fonds de pension, et que le produit pour capitaliser, c'est bien nous. Et à la fin c'est bien nous qui payons aussi ces ambassadeurs de luxe !! À la CGT nous nous sentons plus proches du jeu à la Nantaise face au foot business : pour un travail collectif et offensif, pour décrocher des victoires collectives et donc, sociales !!

DANS DE BEAUX DRAPS

Dans le contexte géopolitique actuel, la CGT alerte sur les conséquences déjà visibles pour les salarié·e·s. Le litre de gasoil à 2,20 € de moyenne va lourdement impacter le budget des collègues dans un contexte de gel salarial et d'écrasement des

CARBURANT, PRIX QUI MONTENT :

**BLOQUER LES PRIX
ET AUGMENTER
LES SALAIRES**



grilles. Pour la CGT la situation va être très vite insoutenable d'autant que cela va sans doute s'aggraver. Il y a donc une ur-

gence salariale à aborder avec deux revendications : la refonte des grilles indiciaires et le dégel du point d'indice avec un rattrapage immédiat de 10 % de la valeur du point. La crise inflationniste qui vient risque d'être un véritable tsunami et la DG doit anticiper dès aujourd'hui l'impact sur les fonctionnaires.

Quand le prix du carburant augmente, ce n'est pas un détail : c'est une part de plus en plus importante du salaire qui disparaît et qui va dans la poche des grands groupes. Dans le même temps, loyers, alimentation, dépenses du quotidien... tout augmente sauf nos salaires !

La CGT revendique :

- des augmentations générales de salaires ;
- l'encadrement des prix de l'énergie ;
- une fiscalité plus juste ;
- la fin des superprofits ;

MESURE IMMÉDIATE

Dès à présent, les directions locales peuvent enclencher l'application de l'article 17 du protocole télétravail Fonction Publique (télétravail exceptionnel) du fait de l'explosion des prix du carburant pour les collègues qui en subissent les effets directs. Le passage à trois jours de télétravail par semaine est tout à fait possible. Rappelons que par mesure d'économie pour les budgets de fonctionnement, les EDR se sont vus imposer le passage au coworking ou à trois jours de télétravail. Ce qui est possible pour faire des économies budgétaires pour l'administration, l'est forcément pour le budget des ménages.

NAÎTRE SUR LA ROUTE

En France métropolitaine, entre 2013 et 2022, environ 35 000 naissances ont eu lieu en dehors d'une maternité. L'élément marquant est que le taux de naissance hors maternité a quasiment doublé pendant cette période. Cela est à mettre en rapport avec le nombre de villes disposant d'une maternité qui est passée de 416 à 373 pendant cette période. Il est par ailleurs souligné que le risque d'accouchement hors milieu hospitalier augmente avec la distance par rapport à la maternité la plus proche. Les inégalités territoriales sont énormes, avec seulement 15 départements qui affichent un taux d'accouchement hors maternité inférieur à la moyenne nationale. Conséquence dramatique, **les risques de mortalité pour les enfants sont plus élevés lors des accouchements hors maternité, avec un excès de plus de 204 décès avant l'âge d'un an.**

Conséquence de cette dégradation, **la France, en ce qui concerne le taux de mortalité infantile, est passée de la 7e place mondiale en 1989 à la 25e en 2017.** Une étude comparative a estimé que notre pays enregistre actuellement 1 000 décès de nouveau-nés supplémentaires par rapport aux pays les plus performants que sont la Finlande, la Norvège et la Suède.

Il y a donc urgence à réagir. Or que propose le gouvernement : fermer toutes les maternités effectuant moins de 1 300 accouchements par an, soit plus de la moitié des maternités encore existantes ! C'est à l'État et aux professionnels de faire des efforts et non aux femmes et aux enfants de subir les conséquences d'une conjonction de choix politiques et corporatistes qui, bien que n'ayant pas les mêmes objectifs, aboutissent aux mêmes solutions néfastes. En Loire Atlantique, c'est par exemple l'hôpital d'An-cenis qui risque la fermeture de sa maternité.